

Le château de Rochefort : Lauréat du concours Forêt, Bois et Patrimoine 2021-2022 ! Rochefort a reçu le 1er prix dans la catégorie Patrimoine monumental et religieux

La **Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine** sous l'égide de la Fondation de France et le magazine **Atrium, patrimoine et restauration** ont organisé la deuxième édition du concours **Forêt, Bois et Patrimoine**.

L'objectif de ce concours est de récompenser des restaurations comprenant une part significative de bois français issus de forêts gérées durablement. Cette récompense devant permettre aux gestionnaires de poursuivre leur action tout en mettant en avant l'usage du matériau bois au service du patrimoine comme les savoir-faire des professionnels et leur transmission.

Le jury présidé par **François Auger**, Architecte du Patrimoine, compagnon charpentier et Meilleur ouvrier de France, était composé de :

- **Henri de Lépinay**, président d'honneur de l'Union Rempart,
- **Charles Hendelus**, administrateur de Maisons paysannes de France
- **Véronique Villaneau**, architecte du patrimoine, enseignante à l'école de Chaillot
- **Henry de Revel**, responsable des programmes à France Bois Forêt représentant la Fondation France Bois Forêt pour notre patrimoine
- **Bernard Lechevalier**, rédacteur en chef de la revue Atrium, patrimoine et restauration.

Etaient excusés **Philippe Gourmain**, expert forestier, **Alain Lesturgez**, directeur général de la Fédération nationale des communes forestières, **Bruno Prodi** charpentier-menuisier monuments historiques administrateur du Groupement des entreprises de restauration de monuments historiques.

Réuni le 20 mai dernier, le jury a porté une attention particulière sur les éléments suivants : le bon usage de la ressource (proximité, choix des essences, gestion durable de la forêt, collaboration depuis la ressource forestière jusqu'à la mise en œuvre), la cohérence et l'intégration de la réalisation à l'ensemble architectural, la pérennité de la restauration, l'aspect économique et social de la réalisation et le bon usage du patrimoine ainsi restauré, l'impact de la réalisation sur la transmission des savoir-faire et la formation.

Sept réalisations dans quatre catégories ont été remarquées et récompensées par la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine.



Charpente – couverture : *Les Charpentiers de Bourgogne*